Canton de Vaud
Commune de Vufflens-le-Château

PLAN FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS

Approuvé par la Municipalité de Vufflens-le-Château

le 29.03.2021 La Syndique La Secrétaire

Soumis à l'enquête publique

du 09.04 au 09.05.2021 La Syndique La Secrétaire

Adopté par le Conseil Général de Vufflens-le-Château dans sa séance

du 28.06.2021 Le Président La Secrétaire

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : La Cheffe du Département

ENTRÉ EN VIGUEUR LE

ABA PARTENAIRES SA
ARCHITECTURE D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
0041 21 721 26 26

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 11.01.2020 par l'ASIT-VD

SBHN SA
Ingénieurs géomètres officiels
Av. de Lonay 17, 1110 Morges

Certifié conforme par l'ingénieur géomètre brevetté à Morges

le : 6 avril 2021

N° d'enquête publique

LEGENDE

- Limites maintenues (03.05.1995)
- Limites nouvelles
- Limites radiées (03.05.1995)
- Limites des constructions secondaires radiées
- Teinte rose: Surface sur laquelle les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes à aux dispositions de l'art. 80 al.2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précarité à l'exclusion de toute reconstruction
- Teinte rose radiée

Echelle: 1/1000